



INFORMATIONS

COÛTS – LIEUX - REMBOURSEMENT

Prenez note que le coût de toutes les formations est de 75 \$ pour les membres affiliés et de 150 \$ pour les membres non-affiliés. Les formations se donnent à nos bureaux de St-Jérôme au 330, rue Parent, à moins d'avis contraire.



SOUTIEN FINANCIER DE LA CNESST

La FTQ-LL reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail. Chaque conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base.

Concernant ces formations remboursées par l'enveloppe de la CNESST de la FTQ-LL, les salaires des participants et participantes (sans avantages sociaux) est remboursable à 100 %. Les frais de déplacement et les per diem sont à la charge des syndicats et ou sections locales et un repas vous est offert.

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION

** Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

5-6-7 septembre 2023

LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

17-18-19 octobre 2023

VIOLENCE CONJUGALE, PRÉVENIR, INTERVENIR ET AGIR EN MILIEU DE TRAVAIL

** Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

4 et 5 décembre 2023

LA PRÉVENTION DU SUICIDE : L'ACTION SYNDICALE EN MILIEU DE TRAVAIL

18 janvier 2024

LE SUIVI DE LA JURISPRUDENCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

** Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

22 février 2024

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

** Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

14 mars 2024

LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

23-24-25 avril 2024

CONFÉRENCE ANNUELLE RÉSEAU DÉLÉGUÉS SOCIAUX

9 mai 2024 - Coût : 90 \$ (repas inclus) - Lieu : Cabane à sucre Bouvrette

APPROCHE EN SITUATION DE CONFLIT

5-6 juin 2024

FICHE D'INSCRIPTION

SVP, REMPLIR EN LETTRES MOULÉES



TITRE DE LA SESSION

.....

Date(s) :

Coût :

PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom et prénom

.....

Téléphone section locale

Téléphone au domicile / Cellulaire

Courriel

.....

.....

.....

Syndicat et section locale

Adresse section locale

.....

.....

Fonction au sein du syndicat

PAIEMENT

Chèque joint*, postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre de la FTQ Laurentides-Lanaudière.

No : À venir :

*Le paiement doit nous parvenir au moins deux semaines avant le début de la formation.

**S'il y a annulation dans les 7 jours avant l'activité, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés

Faire parvenir la fiche d'inscription au moins deux semaines avant le début de la session par courriel :

Annie Gagnon - agagnon@ftq.qc.ca